



DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET SUR L'ANNEE 2025

Date du dépôt du dossier :
(cadre réservé au service)

Dossier à compléter et à retourner impérativement avec toutes les pièces demandées au
Service Sports, Vie associative et Animations :
Mairie

BP 49- 38530 PONTCHARRA

Ou par mail à l'adresse suivante : vieassociative@pontcharra.fr

Téléphone : 04 76 97 11 69

Au plus tard le dimanche 19 janvier 2025.

Ce dossier est téléchargeable à partir du site Internet :

<http://pontcharra.fr/sortir/sports/associations/>

Nature des projets éligibles:

Sont éligibles les projets spécifiques et d'ampleur construits en partenariat avec la Commune et se déroulant sur l'année civile 2025 à Pontcharra.

Il ne s'agit pas ici de favoriser une course au projet ponctuel mais bien la mise en place de projets cohérents et inscrits dans le projet de l'association et sur le territoire charrapontain.

Les projets retenus devront être présentés lors d'un rendez-vous qui sera arrêté en février ou mars 2025.
Si votre projet retient l'attention de la collectivité, une invitation à présenter ce projet vous sera alors adressée.

Nom de l'association:

N° Siren/SIRET OBLIGATOIRE:

Adresse de l'association (adresse de correspondance avec l'association: envoi de courrier...)

Nom, prénom, téléphone et mail du président:

Nom, prénom, téléphone, mail et fonction dans l'association de la personne en charge du suivi du dossier:

Présentation de votre projet

1) Intitulé de votre projet:

2) Description

3) Public attendu (âge, nombre...)

4) Partenaires

5) Lieu et Planning du projet:

6) Financements acquis

7) Financements envisagés

Budget prévisionnel du projet

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET- le total des charges = total des produits

Période comptable du au

DEPENSES (Charges)	Montant €	RECETTES (Produits)	Montant €
60-ACHATS		70- REMUNERATIONS DES SERVICES	
Petits équipements	<input type="text"/>	Vente de marchandises ou activités	<input type="text"/>
Eau, gaz, électricité (achats non stockés)	<input type="text"/>	Vente prestations services	<input type="text"/>
Fournitures administratives	<input type="text"/>	Recettes manifestations, buvettes	<input type="text"/>
61- SERVICES EXTERIEURS		74- SUBVENTIONS : LE DETAIL EST OBLIGATOIRE	
Locations (local, matériel..)	<input type="text"/>	De l'Etat	<input type="text"/>
Sous traitance générale (fiche de paie..)	<input type="text"/>	De la Région	<input type="text"/>
Travaux d'entretien et de réparation	<input type="text"/>	Du Département de l'Isère	<input type="text"/>
Assurances	<input type="text"/>	De la Commune de Pontcharra	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>	De la CAF	<input type="text"/>
Documentation	<input type="text"/>	Autres financement public	<input type="text"/>
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
Adhésions auprès d'autres associations	<input type="text"/>		
Frais de communication, déplacement, restauration	<input type="text"/>		
Frais postaux, téléphone, internet	<input type="text"/>		
Services bancaires	<input type="text"/>		
Divers	<input type="text"/>		
63- IMPOTS ET TAXES			
Taxes sur les salaires (taxe salariale..)	<input type="text"/>		
Autres impôts et taxes (taxe pro, foncière..)	<input type="text"/>		
64-FRAIS DU PERSONNEL			
Salaires brut du personnel	<input type="text"/>		
Charges sociales (patronales + mutuelles)	<input type="text"/>		
Autres charges (médecine, form, indem stages)	<input type="text"/>		
65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75- AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Cotisations	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>
66- CHARGES FINANCIERES		76- PRODUITS FINANCIERS	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES		77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68- DOTATIONS AMORT ET PROVISIONS		78- REPRISE SUR AMORT ET PROVISIONS	
69- IMPOTS SUR BENEFICE		79- TRANSFERT DE CHARGES	
1- TOTAL DES DEPENSES	<input type="text"/>	1- TOTAL DES RECETTES	<input type="text"/>

86- EMPLOI VOLONTAIRE EN NATURE		87-CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	
Mise à disposition gratuite de matériel et de salles		Prestations en nature	
Valorisation du personnel bénévole		Bénévolat	
Secours en nature (dons alimentaires..)		Dons en nature	
TOTAL 2		TOTAL 2	
TOTAL 1+2		TOTAL 1+2	
BENEFICE		PERTE	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

Commentaires:

Notice explicative:

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter ce dossier par tout autre document que vous jugerez utile.

S'il s'agit d'une 1er demande de subvention à la ville de Pontcharra et/ou que cette demande porte exclusivement sur une demande de subvention au projet, merci de nous transmettre:

La photocopie de la publication de la création de l'association au journal officiel.

Les statuts datés et signés.

Le récépissé de l'immatriculation au répertoire SIREN de l'INSEE (numéro obligatoire pour toutes les associations recevant ou sollicitant des subventions auprès de l'Etat ou des collectivités territoriales).

Le relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

Le rapport moral et/ou d'activité détaillé concernant le dernier exercice validé en Assemblée Générale.

Le compte de résultat et annexe financière du dernier exercice ainsi que le compte de bilan validés en Assemblée Générale et certifiés par le président ou par le commissaire aux comptes.

Le rapport d'activité détaillé prévisionnel concernant l'exercice pour lequel la subvention est demandé.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférants
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions auprès d'autres financeurs publics.

Date:

Signature: